

Comités de la Chambre

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Tous les députés qui ont participé au débat sur la procédure qui vient tout juste de se tenir, l'ont bien compris, je pense. Personne ne s'imagine qu'il y ait une condition quelconque d'attachée à ce qui a été convenu ou le sera par la Chambre si je présente la motion. Je reviens à ce que j'ai dit au départ. J'ai le sentiment qu'il s'agit de deux questions qui, par la force des circonstances, ont été soulevées ensemble. Je tenais beaucoup à ce que le fond de la question se rapportant aux déclarations faites à l'extérieur de la Chambre soit renvoyé au comité et je suis convaincu que cela serait très utile à la Chambre et que celle-ci en conviendra, je pense. En même temps, le député de Gander-Twillingate a accepté de rétracter les propos qu'il avait tenus, au point de dire qu'il s'agissait d'une déclaration qui allait à l'encontre des traditions de la Chambre. Je suis certes disposé à accepter l'explication du député de Gander-Twillingate.

D'autre part, nous avons peut-être réussi à établir qu'il y a certaines normes de langage parlementaire que tous les députés se doivent de respecter en collaboration avec la présidence parce que je ne suis pas ici pour inventer le Règlement mais pour l'appliquer, puisqu'il s'agit d'un Règlement que les députés ont adopté et dont ils attendent la mise en œuvre de la part de la présidence.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion proposée par le député de Peace River?

Des voix: D'accord.
(La motion est adoptée.)

DÉPÔT DU TROISIÈME RAPPORT DU GREFFIER DES
PÉTITIONS

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé le troisième rapport du greffier des pétitions.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les 4^e et 5^e rapports du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Traduction]

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer les deuxième et troisième rapports du comité permanent de l'expansion économique régionale.

[Français]

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

M. J. A. Jerome (Sudbury): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 4^e rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

[M. MacEachen.]

[Traduction]

RADIODIFFUSION, FILMS ET ASSISTANCE AUX ARTS

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer le premier rapport du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

AGRICULTURE

M. Ross Whicher (Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer le premier rapport du comité permanent de l'agriculture.

RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICS

M. Kieth Hymmen (Kitchener): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer les troisième, quatrième et cinquième rapports du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports figure aux Procès-verbaux de ce jour]

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, en raison du caractère urgent de cette affaire, je me demande si nous ne pourrions pas, avec le consentement unanime de la Chambre, adopter plus tard aujourd'hui le quatrième rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, je pense que l'honorable député se méprend. Je crois qu'il veut faire adopter le rapport relatif à l'élargissement du comité. Cela fera l'objet du cinquième rapport que je déposerai cet après-midi, je l'espère, avec l'autorisation de la Chambre. Celui que je viens de déposer concerne les prévisions budgétaires.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF—DÉPÔT DU
MANDAT ET DE LA LISTE DES MEMBRES

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une déclaration à l'appel des motions et, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, déposer des documents dans les deux langues officielles concernant les mesures prises par le gouvernement au sujet de la situation de la femme.

● (1430)

Comme vous le savez, j'ai fait part récemment de mon intention d'instituer le Conseil consultatif de la condition de la femme. J'aimerais maintenant faire connaître le mandat de ce Conseil ainsi que les noms des membres qui y seront nommés.

Le Conseil répondra à une double fin, soit saisir le gouvernement et le grand public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes, et conseiller le gouvernement au sujet des mesures qu'il croit utile d'adopter, afin d'améliorer la situation de la femme dans la société.

Voici le mandat du Conseil: conseiller le ministre responsable au sujet de questions se rapportant à la situation de la femme, du genre de celles qu'il peut adresser au Conseil afin qu'il les examine, ou au sujet de questions que le Conseil juge utiles.